

Qi Gong & Tai Chi Chuan

2018 – 2019

HORAIRES DES COURS ANNUELS
(+ Possibilités de stages ou d'ateliers)

Qi Gong

✓ À **Marcq** le lundi de 19h30 à 21h00 (*Salle Michel Cacheux*)

Cours dispensés par **Lysiane Debray**
(Diplômée de la Fédération de Qi Gong, arts énergétiques +
formation au Qi Gong du Wudang à l'institut Lu Dong Ming)

Tai Chi Chuan

✓ À **Beynes** le vendredi de 19h00 à 20h30 (*Gymnase Cousteau*)

Cours dispensés par **Corinne Charter**

✓ À **Beynes** le mercredi de 9h30 à 11h
Et 11h à 12h (*salle Fleubert*)

Cours dispensés par **Sophie Treton** (Diplômée d'État)

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTER :

Monique Nagbo : tél. 01.34.89.69.74 (pour le Tai Chi Chuan)
Lysiane Debray : tél. 06.73.43.95.47 (pour le Qi Gong)



Association loi 1901
Mairie Annexe
Centre Commercial
Du Val des 4 Pignons
78650 Beynes

TARIFS ANNUELS

Cotisation : 25 € par personne

(obligatoire – assurance de l'association incluse – en sus du prix du cours).

Cette assurance ne comprend pas d'assurance individuelle.

Tarifs pour un ou plusieurs cours par semaine :

Pour 1 personne :

	Beynois ou Marcquois Étudiant, chômeur (sur justificatif)	Extérieurs	Cotisation
1 cours	175 €	190 €	+ 25 €
Pass ouvrant droit à 2 ou plusieurs cours de Qi Gong ou de Tai Chi Chuan	260 €		+ 25 €

Montant global à régler **en totalité le jour de l'inscription**, en un ou plusieurs chèques, à l'ordre de l'Association Beynes Tai Chi Qi Gong, **Certificat médical obligatoire.**

Les statuts et le règlement interne de l'association, ainsi que la copie du contrat d'assurance seront communiqués à l'adhérent(e) en début d'année. L'adhérent s'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association.

Pour une bonne tenue des comptes et une bonne information des adhérents, l'association tient un fichier à usage interne, contenant vos coordonnées.

BULLETIN D'INSCRIPTION 2018-2019 (1 par personne)

A remettre lors du premier cours

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Date de naissance :

Tél. :

E-mail (lisiblement écrit) :

Pensez-vous pouvoir consacrer un peu de temps à l'association

(forum, fête de Beynes ou autre ?

La cotisation (comprenant l'assurance) pour adhérer à l'association est obligatoire. Cocher les cours choisis et compléter les montants dans le tableau ci-dessous :

	cours choisi	montant
<i>cours de Qi Gong</i>		
Marcq le lundi 19h30 / 21h00	<input type="checkbox"/>	
<i>cours de Tai Chi Chuan</i>		
Beynes le vendredi 19h00 / 20h30	<input type="checkbox"/>	
Beynes le mercredi 9h30/11h 11h/12h	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Cotisation obligatoire		25 €
Total à régler		=
Nombre de chèques		

Dans le tableau ci-dessous, rayer si vous n'acceptez pas :

J'autorise la communication de mes coordonnées aux autres adhérents de l'association.
J'autorise que l'association utilise mon image dans tout support de communication de l'association

Fait à le

Je m'engage pour l'année.

Signature, précédée de la mention :

"Lu et approuvé"